

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

NOM CHIMIQUE : Nitrate d'ammonium et urée, ammoniac, nitrate de potassium, borate de sodium, sulfate de cuivre, sulfate ferreux, sulfate de manganèse, oxyde de zinc et sulfate de zinc.

USAGES DU PRODUIT : Élément nutritif liquide pour les végétaux avec micronutriments

N° ENR : Sans objet

N° FS : NAW-11-UAP

Révisions à la FS : Les sections 1 et 4 **Date de publication :** 01/14/11

Remplace : 01/14/08

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Peut être nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer de l'irritation aux yeux et à la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout contact avec les coupures ou plaies ouvertes. Éviter de respirer les vapeurs. Employer avec une ventilation adéquate. Le port d'un équipement de protection des yeux et de gants est conseillé lors de la manipulation du produit non dilué. Bien se laver après avoir manipulé et utilisé le produit. En cas de contact, rincer à l'eau. Obtenir des soins médicaux en cas de contact avec les yeux. Cet additif d'engrais mélangé liquide est dérivé à partir de nitrate d'ammonium et urée, ammoniac anhydre, oxyde de zinc, borate de sodium, oxyde de zinc, sulfate de zinc, nitrate de potassium, sulfate de cuivre, sulfate ferreux, sulfate de manganèse et molybdate de sodium. Des nausées et des vomissements sont à prévoir en cas de grande ingestion. Les effets toxiques aigus de l'ingestion sont nausée, frissons et diarrhée. Le contact avec les yeux ou la peau avec ces produits peut causer de l'irritation (en particulier chez les personnes sensibles), et de l'irritation respiratoire peut être produite par l'inhalation sans protection des brouillards d'engrais. Les utilisateurs du produit devraient éviter le contact prolongé et répété avec la peau en portant des gants imperméables, une chemise à manches longues, des pantalons des chaussettes et des bottes en caoutchouc. Des lunettes de protection sont recommandées.

Ce produit est une solution de couleur vert foncé avec une odeur légèrement sucrée non agressive. Les voies de pénétration primaires sont le contact avec les yeux ou la peau.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques	Pourcentage selon le poids	N° de CAS	VLE (unités)
Azote total (N) (total)	16,00	Mélange	non établies
Potasse soluble (K ₂ O)	2,00	7757-79-1	non inscrites
Bore (B) (réel)	0,02	1330-43-4	non inscrites
Cuivre (C) (réel)	0,15	Mélange	non inscrites
Fer (Fe) (réel)	0,15	Mélange	non inscrites
Manganèse (Mn) (réel)	0,05	Mélange	non inscrites
Molybdène (Mo) (réel)	0,0006	7631-95-0	non inscrites
Zinc (Zn)	2,70	Mélange	non inscrites

4. PREMIERS SOINS

Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire à petites gorgées un verre d'eau, si la personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant de 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou l'ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle de préférence de bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Contact avec la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant de 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) : Ne produira pas d'étincelles.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) : Non établies

AGENTS D'EXTINCTION : Ce produit est considéré comme non combustible, employer le moyen approprié au feu environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau vaporisée ou brouillard d'eau.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ce produit peut être toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Ne pas appliquer directement dans l'eau ou dans les zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de la disposition des eaux de nettoyage de l'équipement. Appliquer ce produit seulement selon les directives inscrites sur l'emballage.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quel qu'usage que ce soit. Le contenant est recyclable et on doit en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec votre détaillant/distributeur local pour obtenir l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : le rincer trois fois ou le rincer à pression en ajoutant le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, disposer du contenant selon les exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue, contacter le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS FERTILISANTS (FERTILISANTS PRÉPARÉS), NOI, LIQUIDE, (NMFC 68140 ; SUB 6 : CLASSE : 70)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne.

15. RÉGLEMENTATION**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

NFPA		HMIS
1 Santé	0 Moindre	1 Santé
0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité
	3 Élevée	1 ÉPI
	4 Grave	

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>0</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Les sections 1 et 4 révisées.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

®Notrace et ®Awaken sont des marques de commerce déposées de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Les Produits Agri-Unis Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.